

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 76 (1979)
Heft: 12

Rubrik: Conseils aux débutants ; Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Conseils aux débutants

DÉCEMBRE 1979

Ce ne sont pas des «conseils» que je vais vous énumérer cette fois encore, mais bien au contraire, voir avec vous tous et de plus près, quelques aspects de l'**anatomie** de l'abeille.

Ceux d'entre vous qui connaissez déjà cette matière voudront bien m'excuser, quant à ceux qui ne s'en souviennent plus très bien, ce sera peut-être là l'occasion de se rafraîchir la mémoire!... Mais sachez aussi que de toute façon je n'ai pas non plus la prétention de donner un cours aux futurs candidats du «Concours de ruchers SAR» qui feraient mieux, bien sûr, de s'en référer aux ouvrages techniques bien connus dont les titres sont rappelés dans le livre de «La Conduite du Rucher», de Bertrand.

A ce sujet je vous glisse le tuyau suivant: contre la modique somme de **Fr. 5.—**, M. G. Fragnière, bibliothécaire SAR, se fera le plaisir de vous adresser la liste des livres disponibles et, par la suite, de vous compter au nombre toujours grandissant des membres intéressés. Son adresse: M. Georges Fragnière, **1711 Rossens** (FR), et le CCP N° 10-1480 de la Société romande d'apiculture, Lausanne. Bien du plaisir dans vos futures lectures et surtout «bonnes découvertes»!

Fermons maintenant cette parenthèse et revenons sans autre à notre insecte préféré dont le corps se divise en trois parties distinctes, qui sont:

- a) la tête,
- b) le thorax, et
- c) l'abdomen.

A) LA TÊTE

Celle-ci porte les yeux, les antennes, les diverses parties de la bouche et comprend en outre 3 sortes de glandes.

Voyons plutôt séparément ces divers organes et commençons par:

a) **Les yeux.** L'abeille, dont une bonne partie de la vie (sa jeunesse) se passe à l'intérieur de la ruche pour y exécuter nombre de

travaux successifs (soins apportés au couvain, construction de rayons, etc.), ne possède pas deux yeux seulement comme on le distingue rapidement, mais bien cinq au total.

Deux grands yeux composés, placés de chaque côté de la tête, sont appelés «yeux à facettes», tandis que les trois autres, «yeux simples», moins visibles, se situent sur le haut de la tête et portent aussi parfois le nom de «yeux frontaux», «yeux ponctuels» ou «ocelles».

Les premiers comprennent plus de 4000 facettes pour la reine, 5000 pour l'ouvrière et environ 7000 à 8000 pour les yeux des mâles ou faux bourdons (soit presque le double de la reine). Ils sont faits pour voir très loin, contrairement aux trois autres qui eux sont faits pour voir de près et même dans l'obscurité.

Sachons aussi que si l'abeille ne distingue que certaines couleurs seulement, elle est néanmoins capable de distinguer les formes (von Frisch). Les couleurs recommandées sont le bleu, le jaune, le noir et le blanc.

b) **Les antennes.** Fixées sur la tête, ces deux excroissances, très mobiles, sont considérées comme étant le siège de l'odorat et du sens du toucher (organes tactiles et olfactifs à la fois).

Composées de deux parties d'inégales longueurs dont la plus courte, rapprochée de la tête, est appelée «tronc» et la plus longue «le fouet». Cette dernière est formée de 11 articles chez l'abeille et de 12 chez le bourdon, capables, dit-on, de communiquer des excitations chimiques, électriques et sensations diverses au cerveau. Mais les fonctions exactes de tous les éléments sensoriels de l'abeille ne sont pas encore connues de façon sûre et absolue.

c) **Les diverses parties de la bouche.** Si l'abeille a besoin de miel, de pollen et d'eau pour se nourrir, nous pouvons immédiatement songer que de par la nature et consistance différente de ces matières, son appareil buccal est pourvu d'organes spéciaux en facilitant la récolte et le prélèvement dans les rayons. Les diverses pièces qui composent «la bouche» sont reliées à une trompe d'environ 6,5 mm de long, au milieu de laquelle se trouve la langue dont l'extrémité est en forme de «cuillère». Le tout, au repos, se replie sous la tête mais se déroule pour sucer au besoin.

d) **Les glandes.** C'est derrière la trompe et juste avant l'œsophage qu'aboutissent deux grosses glandes mammaires ou nourricières, qui, situées dans la tête également, jouent un rôle très important. C'est en effet chez les jeunes ouvrières âgées de 7 à 14 jours, que ces glandes atteignent leur grosseur optimum. Ce

qui leur permet ainsi de remplir aisément la fonction de nourrices en sécrétant la «gelée royale» bien connue et indispensable au développement des larves. Ces glandes sont très peu développées chez la reine et inexistantes chez le bourdon.

La deuxième sorte de glandes contenues dans la tête et aboutissant à la base de la langue s'appelle «glandes salivaires cervicales ou occipitales» et son rôle initial n'est autre que de filer un fil de soie pour le cocon, au stade de nymphe, et plus tard de sécréter de la salive nécessaire à la dissolution du miel cristallisé, du candi ou au nettoyage des cellules, etc.

On y trouve enfin, et pour parfaire le tout, une paire de mandibules utilisées en guise de pinces. C'est à l'aide de cet organe que l'abeille procède au nettoyage de la ruche, au transport des cadavres de ses sœurs, qu'elle travaille la cire ou qu'elle se défend. A la base de ces mandibules se trouve la troisième sorte de glandes appelée «glandes mandibulaires» dont la sécrétion, pense-t-on, est utile à la construction des rayons. Il est intéressant de faire remarquer ici que l'abeille est incapable de ronger des fruits mais ne s'attaque qu'à ceux qui l'ont été préalablement par les guêpes ou les fourmis.

Il est grand temps de suspendre mon exposé et j'ose espérer ne pas vous avoir trop entretenu avec des renseignements qu'il est utile de connaître. La suite sera reprise dans le prochain numéro!... Mais auparavant, laissez-moi vous adresser à toutes et à tous mes vœux les plus sincères pour 1980.

Marc Léchaire.



Echos de partout

Sexualité chez les plantes

Pour Aristote il n'y avait pas de sexe chez les plantes. Il n'y en avait pas puisque toutes les plantes portent des graines. C'est en 1592 qu'Alpino constate et confirme que le palmier est sexué. En 1741, l'abbé Netman et Bernard Dejudieux en 1739 ont vu au microscope le pollen éclater lorsqu'on le mettait dans l'eau. C'est en 1764 que Gleichen émit enfin l'opinion que le pollen correspondait au spermatozoïde chez les animaux. Amici, en 1822, reconnaît le rôle du tube pollinique; Brongniart, en 1827, observe que le tube pollinique pénètre le stigmate. Et on doit à Strassburger, en 1877, l'observation finale puisqu'il observe la fusion des noyaux mâle et femelle dans l'ovule. Comme on le voit l'histoire de la sexualité des plantes a mis longtemps à s'imposer.

B.A. - M. Barbier.

D'où nous vient la varroase

A l'origine la varroa ne se rencontrait que sur l'abeille de l'Inde (*apis cerana indica*). Dès les années 1960 la varroa entre en contact avec notre abeille *apis mellifica* en Sibérie. Elle trouva sur notre abeille un meilleur champ de propagation et se répand en quelques années à travers la Russie, en Europe de l'Est (Roumanie, Bulgarie et Yougoslavie). A la fin des années 1960, un institut de recherches de Francfort introduit des colonies d'*apis cerana* de l'Inde et d'Asie probablement infectées de varroa, qui se répandirent rapidement dans la région. La varroase nous menace donc aussi bien depuis l'Allemagne que depuis les pays de l'Est. A l'heure actuelle nous n'avons pas encore de méthode de lutte efficace. En Russie on détruit toutes les colonies sitôt que la varroase est constatée dans une région.

S.B.Z.

Importation de miel en France

Bien qu'étant un gros producteur de miel, la France a recours à d'importantes importations. En 1978 elle a importé 6000 tonnes de miel de bouche, pour une valeur de 31,4 millions de francs français. L'Espagne en livre environ 40 %, le Canada, 2^e fournisseur, 970 tonnes de miel très fin, la Hongrie, 601 tonnes de miel d'acacia (10 % des importations françaises). Puis viennent la Roumanie, 409 tonnes, le Mexique, 356 tonnes, Cuba, 266 tonnes. Le miel industriel importé représente 1463 tonnes et provient d'Espagne, du Mexique et de Cuba. Les miels les moins chers proviennent d'URSS et de Cuba. Les cours des miels à l'importation ont sensiblement augmenté. La France exporte aussi du miel : 1070 tonnes, dont 650 pour l'Allemagne, 158 pour la Suisse, 79 pour le Danemark et 71 pour les Pays-Bas.

A.F.

Pucerons sur maïs

Les conditions climatiques chaudes et orageuses en automne favorisent la multiplication du puceron vert sur le maïs. C'est ce qui a vraisemblablement créé un certain apport de miellat au moment de la mise en hivernage. Tant que les pucerons sont localisés sur les feuilles inférieures des plantes, même si l'infestation est massive et spectaculaire, un traitement insecticide ne se justifie pas car l'action déprédatrice directe du parasite est négligeable et le traitement ne permettrait pas de protéger la culture d'une attaque ultérieure.

R.F.A.

Pour détecter un miel falsifié

Dans le bulletin de la Société d'apiculture d'Alsace-Lorraine d'avril 1885, on pouvait lire la méthode suivante : « Prendre une cuillerée de miel que l'on verse dans un petit flacon. Y ajouter 3 cuillerées d'alcool et secouer fortement. Si, après quelques instants de repos, il se forme dans le flacon un dépôt épais et blanc, on est sûr que le miel a été falsifié ou frelaté avec du glucose. Le miel pur, c'est-à-dire de fleurs, se dissout dans l'alcool. Le miel des conifères produit un faible dépôt de dextrine. A défaut d'alcool on peut se servir d'eau-de-vie pour faire l'expérience. »

S.A.A.L.

CONCOURS DES RUCHERS SAR 1980

Le concours des ruchers SAR de 1980 se déroulera dans les sections de La Béroche, Côte neuchâteloise, Montagnes neuchâteloises, Val-de-Ruz, Val-de-Travers, La Chaux-de-Fonds.

Nous rappelons que le concours des ruchers est une bonne occasion pour faire de l'ordre dans son apier, revoir les questions de l'anatomie et des maladies des abeilles, en un mot c'est une «révision générale» qui est bénéfique.

Le soussigné est à la disposition des sections pour des séances d'information sur ce concours.

Il faut y penser déjà maintenant.

1758 Villaz-St-Pierre, le 10 novembre 1979. Tél. (037) 53 13 50.

Le président du jury : *Jean Chammartin.*

CONCOURS DES RUCHERS SAR 1979

Lors de l'assemblée des délégués de 1978, ce sont les sections de Martigny, St-Maurice, Monthey et Entremont, qui ont été désignées pour le concours de 1979, selon le nouveau système de rotation — ancienneté de participation au concours — qui permet un passage plus rapide des sections que par le tirage au sort.

Le jury est composé de MM. Jean Chammartin, membre du comité SAR, Charles Huguenin, délégué de l'AD et Ami Doudin, représentant les sections concernées.

Observations générales

Cette année, ce sont 17 apiculteurs qui étaient inscrits, soit 7 pour la section de Monthey, 6 pour Martigny, 2 pour St-Maurice et 2 pour l'Entremont.

Ces apiculteurs possèdent ensemble 420 colonies.

En cours de route, un apiculteur s'est retiré de la compétition.

Le jury estime que ce chiffre est **trop faible**, compte tenu du nombre des apiculteurs qui se trouvent dans la circonscription.

En parcourant le secteur, nous avons vu plusieurs beaux ruchers, mais malheureusement leurs propriétaires ne participaient pas au concours, pour quels motifs? Manque d'intérêt,

peur du jury, ou manque de propagande de la part des organes de la section? C'est regrettable. Les membres du jury ne viennent pas en «agents de police» mais en amis, dans le seul but de conseiller et d'encourager l'apiculteur. Le concours des ruchers fait partie de la vulgarisation apicole. Comme chaque année, nous répétons que le concours est une bonne occasion d'améliorer la conduite de son rucher. C'est une manifestation pacifique et amicale, qui demande naturellement un peu de préparation, remise en état des ruches, révision du matériel, lecture d'ouvrages apicoles pour rafraîchir les questions sur les maladies et l'anatomie des abeilles.

Nous avons constaté que de nombreux apiculteurs font de l'élevage sur du couvain sélectionné et les reines sont fécondées en station. C'est la seule manière d'améliorer la qualité de la colonie et son rendement aussi. Un rucher d'une certaine importance doit avoir son propre élevage. Les considérations mentionnées dans les rapports sont le résultat des visites, ce qu'il y a de bien et ce qui doit être amélioré.

De nombreux apiculteurs font de la pastorale pour se rapprocher des rhododendrons et des fleurs abondantes en montagne. Les conditions météorologiques peu favorables n'ont pas permis de combler les espoirs, malgré le travail considérable occasionné par le déménagement des ruches.

Lors des visites, la récolte faisait défaut, ou s'annonçait timidement. Par endroit, la nature a été un peu plus généreuse, mais la moyenne générale reste très faible.

Espérons que l'année prochaine dame Nature viendra récompenser les efforts des apiculteurs en fournissant des hausses bien garnies.

L'espoir, voilà le feu sacré qui permet à l'apiculteur de reprendre courage et de repartir vers une nouvelle année.

Ceci dit, nous devons relever le mérite particulier de deux apiculteurs. Il s'agit bien sûr du «champion» de l'année, **M. Alphonse Addy**, de Martigny, qui a fait le beau résultat de 148 points sur un maximum de 150. M. Addy compte de nombreuses années d'activité apicole, puisqu'à l'âge de 14 ans il ramassait son premier essaim qui lui a donné cet amour pour les abeilles. Cet apiculteur exploite de main de maître un grand rucher qui a fait notre admiration en tous points, emplacement des ruches, état du matériel et des colonies, grande douceur des abeilles et vastes connaissances. C'est un plaisir de travailler dans ce rucher, les piquûres n'existent pas, on pourrait croire que M. Addy possède une

race d'abeilles sans aiguillon. L'apiculteur déploie une grande activité sur le plan apicole et son dévouement est sans limites; c'est un pilier pour sa section et un exemple pour ses camarades.

Lors de l'AD au printemps 1980 à Lausanne, M. Addy recevra la médaille vermeille offerte par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Un autre apiculteur a aussi droit à des félicitations particulières. C'est **M. Louis Yerly**, à Commeire-sur-Orsières. Il nous a présenté un magnifique pavillon construit de ses mains, ainsi que des ruches en plexiglas, qui permettent de voir en un clin d'œil ce qui se passe à l'intérieur. L'effet est saisissant et merveilleux.

Agé de 70 ans et atteint dans sa santé, M. Yerly n'a pas craint d'affronter le jury; on peut le citer en exemple auprès des jeunes et de ceux qui hésitent à faire le concours. Il nous plaît de relever aussi que l'apiculteur est très bien secondé par une vaillante épouse.

Nous remercions tous les apiculteurs qui nous ont tous aimablement reçus. Les dialogues qui s'enchaînent lors des visites sont amicaux et bénéfiques et nous gardons un très bon souvenir des contacts établis.

Nous relevons aussi avec plaisir que, lors de la 2^e visite, des progrès sensibles ont été réalisés depuis la première visite.

Chaque participant a déjà le mérite d'avoir présenté son rucher au concours, même s'il n'a pas obtenu le plus de points.

En terminant, je remercie mes collègues du jury, MM. Charles Huguenin et Ami Doudin, pour leur franche collaboration et leur bel esprit de camaraderie.

1758 Villaz-St-Pierre, le 8 octobre 1979

Le président du jury: *Jean Chammartin.*

Débutant cherche

petit extracteur d'occasion pour petite exploitation (DB).

J.-J. GASSER, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 23 25 74.

A vendre, pour raison d'âge, mod. DB, 3 ruches neuves, dont une pépinière Rithner, 3 pastorales, 3 normales, 1 extracteur, cadres de hausses et de corps bâtis dans coffre et armoire, ainsi que matériel pour un rucher, selon inventaire à disposition, sur demande. Vente de préférence en bloc.

Téléphone (021) 61 27 77.